Colloque | Séminaires et conférences

Colloque sur la mise en oeuvre de l'Accord de Paris dans le bassin du Congo

Du 21 au 23 octobre 2025, Université Pédagogique Nationale et Zoom

Mise en œuvre de l'Accord de Paris : 10 ans d'actions et défis pour sauver les forêts du bassin du Congo en Afrique sub-saharienne.

Contexte

Traité international juridiquement contraignant sur les changements climatiques, l'Accord de Paris a été adopté par 196 Etats Parties lors de la COP 21 à Paris le 12 décembre 2015. Entré en vigueur le 4 novembre 2016, son objectif primordial est de maintenir « l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2°C au-dessus des niveaux préindustriels » et de poursuivre les efforts "pour limiter l'augmentation de la température à 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels". L'Accord de Paris constitue un jalon essentiel dans le processus multilatéral sur le changement climatique. Car, pour la première fois, un accord contraignant rassemble les États du monde pour lutter contre le dérèglement climatique et s'adapter à ses effets pervers.

Si l'Accord de Paris a posé les bases d'un engagement global et historique en faveur du climat, le bassin du Congo a implémenté plusieurs initiatives, programmes et projets dans le but de contribuer à l'action climatique globale. Entre initiatives sous-régionales, nationales, locales et défis globaux, des solutions ambitieuses ont été engagées par les pays du bassin du Congo. Dans cette perspective, une dynamique sous-régionale pionnière dans la lutte contre le réchauffement climatique a organisé divers événements de grande envergure pour promouvoir l'action climatique.

Ce colloque tente d'évaluer, 10 ans après l'adoption de l'Accord de Paris , la mise en œuvre de ses trois objectifs en Afrique subsaharienne, à savoir : (i) maintenir l'élévation de la température globale au-dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, tout en poursuivant les efforts à la limiter à 1,5 ° C ; (ii) augmenter la capacité d'adaptation ; et enfin, (iii) rendre les apports financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission de GES et résilient aux menaces du changement climatique. Ces objectifs doivent être atteints sur la base de l'équité et du principe des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives, eu égard aux différentes situations nationales.

Considéré comme poumon écologique d'Afrique, le bassin du Congo regorge un puit net de carbone forestier le plus important au monde. Son absorption annuelle nette de dioxyde de carbone est six fois supérieure à celle de la forêt amazonienne. Cependant, la déforestation, l'exploitation forestière illégale, la modification des régimes de pluie, l'impact sur la biodiversité et tant d'autres causes menacent ses ressources forestières de la sous-région, compromettent ainsi sa capacité à lutter contre le changement climatique et à soutenir les moyens de subsistance de millions de personnes.

La question centrale du Colloque autour du dixième anniversaire de l'Accord de Paris, est : quelles sont les avancées et les reculs enregistrés à l'échelle du bassin du Congo depuis l'avènement de l'Accord de Paris ?

Quelles leçons ont été tirées des initiatives menées jusqu'à présent dans le bassin du Congo ? Quels sont les principaux défis à relever pour atteindre les objectifs clés de l'Accord de Paris au niveau du bassin du Congo ? Quelles solutions innovantes peuvent être envisagées pour surmonter ces défis ? Comment préserver et valoriser les forêts denses et humides du bassin du Congo en renforçant l'implémentation de l'Accord de Paris ?

Lieu

21-22 octobre 2025 : Colloque international à l'Université Pédagogique Nationale

23 octobre 2025 : Diplomatic & Climate Day au Fleuve Congo Hotel

Inscription à l'événement

Colloque sur la mise en oeuvre de l'Accord de Paris dans le bassin du Congo [https://csexpertise.zohobackstage.eu/10ansAccordParisBC#/?lang=fr]

UPN
UQÀM
Observatoire sur l'Agenda 2030 des Nations Unies
JURISTRALE
CS expertise
AGCB
Colloque International
Sur la
Mise en œuvre de l'Accord de Paris en Afrique sub-saharienne.
10 ans d'actions et défis pour la préservation des forêts du bassin du Congo
• Panels • Exposés • Networking
À partir de 9h00
Du 21 au 22 Octobre 2025
Université Pédagogique Nationale (UPN) Salle K2
Infosline : +243 904 027 740
WWF
ICCN
FAO
AFD
AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT
ENERGIES 2050

Produit par

Observatoire sur l'Agenda 2030 des Nations Unies

Blaise-Pascal Ntirumenyerwa Mihigo et François Roch, co-directeurs

Thèmes et mots-clés

Afrique , Gouvernance et développement durable , Colloque , Séminaires et conférences , Objectifs de développement durable (ODD)

Partager sur :

Sur les mêmes sujets

5 NOV
Conférence-midi
ODD & cadre UNESCO face à la requalification des patrimoines religieux : enjeux de la durabilité urbaine inclusive et résiliente
Mercredi 5 novembre 2025
de 12h30 à 14h
Salle A-1715, UQAM et Zoom
Dr. Joël Baraka Akilimali, chercheur postdoctoral FNRS, Université Catholique de Louvain en Belgique
Modérateurs : Blaise-Pascal Ntirumenyerwa Mihigo et François Roch, co-directeurs de l'Observatoire

Séminaires et conférences

ODD & cadre UNESCO face à la

International
Sur la
Mise en œuvre de l'Accord de Paris en Afrique sub-saharienne.
10 ans d'actions et défis pour la préservation des forêts du bassin du Congo
• Panels • Exposés • Networking
À partir de 9h00

Colloque | Séminaires et conférences

Colloque sur la mise en oeuvre de l'Accord de Paris dans le bassin du Congo

Du 21 au 23 octobre 2025, Université Pédagogique Nationale et Zoom

Partenaires